

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 711
72 - Sarthe
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture de la Sarthe
UAM - USAGERS AEROPORT DU MANS.

Objet : assurer la représentation et défense des intérêts matériels et moraux des utilisateurs de l'aéroport le Mans-Arnage , de leurs activités professionnelles ou associatives et de l'activité aéronautique sous toutes ses formes , agir par toute voie de droit y compris par des actions en justice à l'effet d'assurer , la pérennité de cet aéroport en ses lieux et place le maintien des diverses activités de ses usagers et le maintien de l'activité aéronautique en général tel que précité ; s'opposer à toutes décisions d'aménagement ou d'urbanisme jugées incompatibles avec ces activités ou de nature à porter atteinte à ces conditions d'exercice ; assurer la promotion et/ou la sauvegarde de ces activités et notamment l'activité aéronautique auprès de l'exploitant de la plate-forme , des collectivités publiques propriétaires , des associations de riverains , et plus généralement à l'égard de toute personne physique ou morale ; favoriser la connaissance mutuelle des différentes activités, les synergies ou l'organisation de manifestations communes ; oeuvrer à la conservation de l'histoire de l'aéroport et à la place qu'il a occupé dans la vie de la région du Mans ; agir au sein de l'aéroport pour intégrer les nuisances causées aux tiers et favoriser le respect de la réglementation aéronautique

Siège social : chez Association Adma - Ailes du Maine Avions, Aérodrome, route d'Angers, 72100 Mans.

Date de la déclaration : 11 mars 2020.